

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**CULTURE**

**SAISON CULTURELLE DE LA MOUCHE  
2017/2018**

Délibération : **05.2017.035**

Transmis en préfecture le :

**6 juin 2017**

Séance du : **23 mai 2017**

Compte-rendu affiché le **30 mai 2017**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **17 mai 2017**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,  
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,  
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès  
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette  
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine  
GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-  
MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle  
PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY,  
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale  
ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY,  
Serge BALTER, Aurélien CALLIGARO (à partir du  
point 7), Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe  
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette  
PIERONI, Thierry MONNET

**Membres absents excusés à la séance**

Marylène MILLET, Yves GAVault, Bernard  
GUEDON, Aurélien CALLIGARO (jusqu'au point 7),  
Gilles PEREYRON, Nathalie CHAMONARD

**Pouvoirs**

Marylène MILLET à Odette BONTOUX, Yves  
GAVault à Karine GUERIN, Bernard GUEDON à  
Fabienne TIRTIAUX, Aurélien CALLIGARO à  
Stéphanie PATAUD (jusqu'au point 7), Gilles  
PEREYRON à Thierry MONNET, Nathalie  
CHAMONARD à Bernadette PIERONI

**Membres absents à la séance**

Anne-Marie JANAS

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Madame Nicole CARTIGNY**

Investir l'espace public, développer l'action culturelle sur le territoire, attirer un nouveau public constituent les orientations de la politique culturelle. Différentes actions ont ainsi été déclinées :

- le développement d'un travail de partenariats et d'actions culturelles avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques ... ;
- le développement du festival des Musiques de Beauregard, la mise en place d'un principe de compagnies associées, l'augmentation du nombre de séances de cinéma hebdomadaires et le développement des séances spécifiques (cinés-débat, Croq'ciné, Ciné-thés, Nuit du cinéma, etc.) et la participation à des événements phares régionaux ou nationaux (festival «Lumière», festival «Télérama»);
- l'optimisation du rayonnement de la structure, par sa reconfiguration d'une part mais aussi par la mise en place de partenariats sur l'agglomération, ainsi qu'avec le nouveau nom, « La Mouche », à la rentrée 2013.

En 2016, l'arrivée d'une nouvelle directrice s'inscrit à la fois **dans la continuité des axes engagés** :

- rayonnement de la Mouche au niveau métropolitain et régional (participation aux réseaux Groupe de 20, Réseau Cirque Auvergne-Rhône-Alpes, festival «Les Utopistes» ... );
- aide à la création artistique (développement des résidences, des coproductions et des présences artistiques sur le territoire);
- diffusion de spectacles hors-les-murs au plus proche des habitants, notamment dans le cadre des temps forts («Paroles Paroles» et «Les Musiques de Beauregard»);
- renforcement des liens entre les activités cinéma et spectacle vivant, notamment dans les parcours construits à destination des publics scolaires;
- poursuite de la réhabilitation des locaux (mise aux normes de l'intérieur de la salle).

**dans la prise en compte de nouveaux enjeux** qui visent tant à une cohérence - complémentarité de l'action que d'une optimisation financière encore accentuée :

- meilleure coordination des acteurs locaux pour favoriser le partage du projet et notamment la préparation de chaque festival;
- Intégration du festival «Les Musiques de Beauregard» à la programmation de La Mouche qui s'alternera désormais en biennale avec le festival «Paroles Paroles». Chaque saison accueillera un festival grand format et une version clin d'oeil de l'autre festival;
- développement des outils de communication et de la billetterie dématérialisés, ainsi que des opérations de communication en partenariat avec les salles de spectacles voisines;
- développement et recherche de nouveaux financements (labels arts et essais, culture et santé, politique de la ville, Métropole, Région ... ) et notamment des fonds privés (mécénat).

## **LA PROGRAMMATION DE LA MOUCHE**

**Pluridisciplinaire, accueillant des formats très divers (petites et grandes formes) dans et hors les murs, elle propose 21 spectacles et 43 représentations.**

Elle est pluridisciplinaire, avec la présence des différents arts de la scène : théâtre, musique, chanson, cirque, théâtre d'objet, danse...

Elle s'intéresse aux écritures contemporaines (*Paradoxal, Histoire de Clara, Ulysse nuit gravement à la santé* ... ) sans oublier les classiques (Molière, Feydeau).

Elle a une dimension internationale (*Pep Bou, Piers Faccini, Fight Night* ...) et accueille des créations récentes (*Dandin, Illusions, Ding-Dong, Hôtel Dalida, Les Utopistes* ...).

Le festival «Paroles, paroles» se déroulera pendant tout le mois de mars et déclinera le thème des Amoureux et des Vertiges de l'amour. Avec 5 soirées, 6 spectacles et 2 séances scolaires, il sillonnera la ville et favorisera les rencontres entre comédiens, chanteurs, conteurs et le public saint-geinois dans sa grande diversité.

Le clin d'œil au festival «Les musiques de Beauregard» se déclinera en une journée de clôture de saison, le 2 juin 2018 au Parc. Il fera la part belle aux propositions insolites et festives (Chanteurs d'oiseaux, créations circassiennes inédites en partenariat avec le festival Les utopistes ...).

## **Familiale, pour tous les âges**

Elle s'adresse au tout public, intégrant des spectacles « familiaux » (*Clinic !, Ficelle*), au jeune public en ciblant différentes tranches d'âges et au public scolaire s'adressant aux trois cycles de l'école primaire.

## **Ancrée et rayonnante**

Elle prend soin d'accompagner la création régionale (*Illusions, Ding-Dong, Dandin...*) et intègre des spectacles « locomotives » attirant un large public (*Les idées grises, Pale Blue Dot ...*).

**En réseau sur l'agglomération** avec notamment une participation au festival «Les Utopistes», festival «Lumière», programmation féminine «Les nuits d'une demoiselle», le réseau «Balises».

## **L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION**

L'accompagnement à la création fait partie des missions pour lesquelles La Mouche reçoit un financement spécifique de la Métropole et cherche à diversifier ces financements (Région, DRAC). Cet accompagnement prend différentes formes :

- pré-achats de spectacles en création (*Dandin, Ding-Dong, Hôtel Dalida, les Utopistes*);
- accueil en résidence (C<sup>ie</sup> Ostinato, C<sup>ie</sup> Le Bruits des couverts, Pauline Laidet);
- coproduction (*Dandin, Ding-Dong, Les Utopistes*).

## ***AUTOUR DES SPECTACLES, L'ACTION CULTURELLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS***

Différents projets d'action culturelle (ateliers, rencontres-débats, levers de rideaux ...) sont mis en place autour de la programmation. En fonction de leur thématique, plusieurs spectacles donnent lieu à la mise en place de liens spécifiques ou de partenariats avec des associations ou groupes spécifiques. Différents partenariats sont en cours de construction (services municipaux, CMA, Hôpitaux, établissements sociaux ... ).

Deux projets d'actions culturelle structurerons la saison :

### ***Paroles Paroles, un projet d'action culturelle sur le territoire avec la C<sup>ie</sup> Ostinato***

Dès la rentrée des ateliers se mettront en place avec les habitants, partenaires de La Mouche pour créer une dynamique autour du festival Paroles Paroles et préparer la soirée de clôture prévue le 24 mars 2018 :

UN PROTOCOLE DE RENCONTRES DANS LA VILLE, au plus proche des habitants. À partir du cinéma de Woody ALLEN, les comédiens de la compagnie Ostinato conduiront des entretiens sur le thème universel de « l'Amour ». Une programmation de films de Woody ALLEN sera également déclinée au ciné La Mouche.

ATELIER CHANT THÉÂTRE, avec Jeanne GARRAUD (chanteuse, compositrice et photographe), un atelier autour de l'improvisation théâtrale et vocale pour constituer un roman-photo /comédie musicale.

### **SOIRÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL « PAROLES PAROLES »**

Ce sera l'occasion pour la compagnie de s'« emparer » du théâtre et de proposer avec des complices une soirée festive rassemblant les personnes rencontrées au cours du projet. Ce sera aussi l'occasion de proposer dans tous les espaces du théâtre des impromptus théâtraux, des formes de lectures et des petites formes singulières.

### ***Hôtel Dalida, un projet d'ateliers avec le CMA et le Réseau SOL***

12 chanteurs/instrumentistes et/ou comédiens (à partir de 12 ans), recrutés par le biais du Réseau SOL (Écoles de musiques du Sud-Ouest Lyonnais) sont invités par Claudine LEBÈGUE et son accordéoniste à partager la scène.

Au programme de ce projet, de février à avril 2018 :

- 3 week-ends de répétition à La Mouche ; 1 par mois
- 1 représentation à La Mouche
- 1 mini tournée dans les établissements de santé et les FLPA de la ville (2 à 4 représentations (tournée soumise à obtention de financements complémentaires avec le dispositif *Culture et Santé*)

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2017 / 2018;
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison spectacles 2017 / 2018.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole CARTIGNY,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 31 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

**Roland CRIMIER**



#### Liste des élus ayant voté **POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

#### Liste des élus s'étant **ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.